

Formation Entreprise : Gréement/Matelotage

PROGRAMME DE FORMATION





Public visé par la formation et prérequis

Salariés des entreprises du nautisme.

Un entretien téléphonique est effectué en amont de la formation pour calibrer les contenus en fonction des attentes et niveaux des participants.



Objectifs de la formation

Partie Gréement :

- Etre capable d'identifier les différents types de mât en plaisance.
- Etre capable de manutentionner un mât (mâtage et démâtage)
- Etre capable de mettre en œuvre et utiliser des enrouleurs.

Partie Matelotage :

- Etre capable d'identifier les différentes technologies de bout et leurs usages.
- Etre capable de réalisation des opérations de matelotage sur différents types de cordage.

Partie Accastillage :

- Etre capable d'installer de l'accastillage sur un bateau de croisière. Du taquet classique au constrictor.
- Etre capable d'entretenir de l'accastillage sur un bateau de croisière.



Contenus de la formation

PARTIE GREEMENT

- Les différents mâts
- Les différents gréements courants
- Les différentes terminaisons
- Les différents enrouleurs et emmagasineurs
- Principes de réglage
- Principes d'entretien et de vérification

PARTIE MATELOTAGE

- Fabrication des cordages.
- Reconnaître les différentes fibres.
- Adéquation entre la fibre et l'usage choisi.
- Réalisation d'épissures sur bout toronné, tresse creuse, tresse creuse gainée.
- Réalisation de loop, manille textile.
- Réalisation de surgainage.
- Réalisation de ligne d'enroulement.

PARTIE ACCASTILLAGE

- Pose d'accastillage sur un pont en sandwich.
- Pose d'accastillage sur un pont en monolithique.
- Etanchéité : les différentes solutions.
- Corrosion : les différentes solutions.
- Les différentes gammes d'accastillage.



Moyens et méthodes pédagogiques

L'ensemble de la formation se déroule dans l'atelier et les salles de cours de l'INB.

La formation voit s'imbriquer plusieurs méthodes pédagogiques :

- affirmative : des apports théoriques avec des supports vidéo ou papiers
- démonstrative : travail d'atelier avec démonstration du formateur
- applicative : mise en action des apprenants et réalisation de tâches en corrélation avec la thématique du module.



Évaluation de la formation / sanction de la formation

Un questionnaire de fin de formation permettra de faire le point sur les compétences acquises.

A l'issue est délivrée une attestation de suivi de formation.



Qualité du ou des formateurs

Eric CARRET : Responsable formations techniques INB



Durée de la formation et modalités d'organisation

La formation est d'une durée de 3 jours à raison de 7 heures par jour.

Une convention de formation est établie entre l'entreprise et l'INB.